

formations 1^{er} semestre 2019 scop les 2 rives

>>> Développement durable et QEB

(prises en charge par FIF-PL & Actalians, éligibles à l'obligation de formation des architectes)



14 et 15 mars 2019 à Strasbourg (ordre des architectes) | 2 jours

La stratégie de conception passive : une démarche globale pour des bâtiments performants (en neuf et réhabilitation)

Une approche simple pour atteindre des bâtiments sobres énergétiquement, financièrement accessibles, et confortables



21 mai 2019 à Strasbourg (ordre des architectes) | 1 jour

La construction paille : principes, mise en œuvre et gestion



27 mai 2019 à Strasbourg (ordre des architectes) | 1 jour

L'humidité dans les parois

Savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre pour des bâtiments sains et pérennes



06 et 07 juin 2019 à Strasbourg (ordre des architectes) | 2 jours

La réhabilitation énergétique des bâtiments

Maîtriser les solutions de conception et les solutions techniques pour faire atteindre le niveau BBC à un bâtiment existant

CONTACT scop les 2 rives

Hélène LUDMANN - helene.ludmann@scop-les2rives.eu

À la Plage, 15 avenue du Rhin, 67100 STRASBOURG

Tél : 06 61 87 36 63 // www.scop-les2rives.eu

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69

SIRET : 539 062 117 00012 / code APE : 8559A



La stratégie de conception passive : une démarche globale pour des bâtiments performants (en neuf et réhabilitation)

une approche simple pour atteindre des bâtiments sobres énergétiquement, financièrement accessibles, et confortables

>>> Développement durable et QEB

INTERVENANT

Vincent COLIATTI, Terranergie (BET, expert en stratégie de conception passive) – Ingénieur thermicien spécialisé basse énergie et écoconstruction

PROGRAMME

Qu'est-ce qu'un bâtiment Passif ?

Historique : du premier bâtiment passif (en 1883 !) à l'adaptation à l'Europe avec les moyens techniques actuels
Une approche en lien avec le scénario Negawatt - sobriété, efficacité, énergies renouvelables
Définition / Comparatif avec les autres labels et réglementations
Les notions d'énergie et de confort hygrothermique

Les outils architecturaux : conception globale et stratégie

Bioclimatisme et conception solaire passive
Compacité
Zonages thermiques
Confort d'été : protections solaires
Matériaux et qualités (focus sur les matériaux bios-sourcés & l'économie circulaire)
Notions de traitement des ponts thermiques

Quels équilibres économiques ?

Un raisonnement en coût global à l'échelle du projet en investissement, pour une performance durable
Les leviers : l'isolation, les menuiseries, la ventilation double-flux, la fusion chauffage-ventilation

Etudes de cas : retours d'expérience de bâtiments passifs

Bâtiments neufs : école élémentaire livrée en 2012 à Burnhaupt-Le-Haut ; IETP Les Mouettes à Strasbourg (2012)
Rénovation : logements et CLSH à Raon L'Etape (2010)

Initiation au logiciel PHPP

Mise en pratique des notions vues la veille
(pour comprendre comment le bâtiment fonctionne, appréhender la schématisation de la globalité d'un projet, comprendre les paramètres et leurs interactions...)

En guise de conclusion

La simplicité d'usage et de fonctionnement pour une pérennité de la performance
Le « rôle » des utilisateurs et du maître d'ouvrage

OBJECTIFS DE FORMATION

- **Comprendre ce qu'est un « bâtiment passif »** d'un point de vue de l'architecte ET de l'ingénieur BET
- **Comprendre l'importance d'une démarche de conception globale** pour atteindre une accessibilité technique et financière du projet
- **Connaître les composants du confort thermique** et les principes physiques qui déterminent la notion de confort
- **Identifier les leviers qui permettent d'atteindre une performance thermique passive** (facteur de compacité, les ponts thermiques, réduction des coûts de la ventilation...)
- **Comprendre les équilibres économiques possibles à l'investissement** sur un niveau de performance passif
- Connaître les critères d'une **certification passive** et les réglementations actuelles
- Découvrir l'outil d'accompagnement de conception **PHPP**
- Argumenter en faveur d'une **rénovation passive pour du logement collectif**

METHODES PEDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges

Etude de cas concrets, exercices

> **Les supports de cours** seront remis aux participants

> Taille du groupe : max. 16 personnes

DUREE & LIEU

2 jours de formation soit 15 heures

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h00

Lieu : **Ordre des Architectes Grand Est**, Strasbourg

TARIF & PRISE EN CHARGE

Tarif : 700 € HT (840 € TTC)

Tarif préférentiel : inscription à 2 ou + : 600 € HT (720 € TTC)

Formation prise en charge par les OPCA (FIF-PL, Actaliens, Fafiec, Constructyts...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Par ex. pour les libéraux / gérants / autoentrepreneurs :

Remboursement FIF-PL : 350 € HT par jour (soit 100%)

+ crédit d'impôt formation 74 €



La construction paille : principes, mise en œuvre et gestion

>>> Développement durable et QEB

PROGRAMME

1. Aspects matériaux

Qu'est-ce que la paille ?

Qu'est-ce qu'une botte de paille de construction ?

Historique de la construction Paille (Nebraska)

2. Aspects constructifs : les différentes techniques

Botte porteuse : Nebrasaka

Ossature et remplissage :

- Non porteur (poteaux, poutre ; ossature, béton,
bois ; caisson ; S House ; rénovations...)

- Semi porteur (Greb; CST)

3. Aspects physiques

Mise en œuvre / contraintes chantier et matériaux /
interface / ponts thermiques...

4. Aspects sociaux, écologiques et économiques

5. Etudes de cas et exemples

OBJECTIFS DE FORMATION

> **Comprendre et maîtriser les points clefs** d'une
construction isolée en paille

> **Connaître les techniques** de conception et de
construction de bâtiments isolés en paille

> **Savoir prescrire les techniques de construction**
d'un bâtiment isolé en paille

METHODES PEDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges

Etude de cas concrets, exercices

> **Les supports de cours** seront remis aux participants

> Taille du groupe : max. 16 personnes

INTERVENANT

Vincent COLIATTI, Ingénieur thermicien spécialisé basse
énergie et écoconstruction, Terranergie, BET expert en
stratégie de conception passive.

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés :
architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes,
collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du
bâtiment

DUREE & LIEU

1 jour de formation soit 7,5 heures

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h00

Lieu : **Ordre des Architectes Grand Est**, 5 rue
Hannong 67000 Strasbourg

TARIF & PRISE EN CHARGE

Tarif : 350 € HT (420 € TTC)

Tarif préférentiel :

> **Inscription à 2 ou +** : 300 € HT (360 € TTC)

> **Ancien.e stagiaire DDQE** : 300 € HT (360 € TTC)

**Formation prise en charge par les OPCA (FIF-PL,
Actaliens, Fafiec, Constructys...)** et **éligible à l'obligation
de formation** continue des architectes.

Par ex. pour les libéraux / gérants / autoentrepreneurs :
Remboursement FIF-PL : 350 € HT par jour (**soit 100%**)
+ crédit d'impôt formation 74 €

L'humidité dans les parois

savoir réaliser les choix techniques
et de mise en œuvre pour des
bâtiments sains et pérennes

>>> Développement durable et QEB



PROGRAMME

1. Rappel des notions et des enjeux

Pérennité des parois, efficacité thermique, sources d'humidité

2. Les transferts d'humidité dans les parois

Mode de déplacement de la vapeur d'eau et de l'eau
Repérage des zones de condensations (point de rosée)
Comportement des matériaux
Choix à réaliser pour des parois pérennes

3. Etude des principaux systèmes constructifs

ITE, paroi ossature bois, ITI et toitures terrasses

4. Fonctionnement du bâti ancien : comment intervenir sur le mur ancien

Comprendre le comportement des bâtiments anciens vis-à-vis de l'humidité
Comprendre le comportement des murs anciens
Principes à respecter pour isoler un mur ancien sans le dégrader
Repérage des murs à « risques » et précautions à prendre

5. Focus sur les points sensibles

Ponts thermiques, réseaux, canalisations...

+ Présentations des annexes (matériaux hygroscopiques, base de données matériaux, fiches isolants...)

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Comprendre la problématique de l'humidité dans les parois
- > Savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre n'entraînant aucune pathologie, en isolation thermique intérieure, extérieure et ossature bois ; en neuf et en réhabilitation

METHODES PEDAGOGIQUES

- Présentation power point - Exemples/échanges
- Etude de cas concrets, exercices
- > Les supports de cours seront remis aux participants
- > Taille du groupe : max. 16 personnes

INTERVENANT

Samuel COURGEY, Arcanne – Expert technique Bâtiment et Environnement, cofondateur d'Effinergie et spécialiste de la performance énergétique

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

DUREE & LIEU

1 jour de formation soit 7,5 heures

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h00

Lieu : Lieu : **Ordre des Architectes Grand Est**, 5 rue Hannong 67000 Strasbourg

TARIF & PRISE EN CHARGE

Tarif : 350 € HT (420 € TTC)

Tarif préférentiel :

> Inscription à 2 ou + : 300 € HT (360 € TTC)

> Ancien.e stagiaire DDQE : 300 € HT (360 € TTC)

Formation prise en charge par les OPCA (FIF-PL, Actaliens, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Par ex. pour les libéraux / gérants / autoentrepreneurs :
Remboursement FIF-PL : 350 € HT par jour (soit 100%)
+ crédit d'impôt formation 74 €



La réhabilitation énergétique des bâtiments

maîtriser les solutions de conception et
les solutions techniques pour faire atteindre
le niveau BBC à un bâtiment existant

>>> Développement durable et QEB

PROGRAMME

Jour 1 : Isolation - enjeux et critères de choix

1. Thermique / Confort. Rappels des notions de base
2. Éléments de contexte. Quelles performances pour les parois ? (neuf et réhabilitation)
3. Conditions pour une isolation performante et pérenne
4. Isolation et humidité. (Besoin de pare vapeur ?...)
5. Isolation et inertie. Notion de confort d'été
6. Que serait une isolation écologique
7. Critères pour le choix des isolants : éléments thermiques, hygrométriques, économiques et environnementaux

Jour 2 : La réhabilitation énergétique

1. Éléments de contexte. Quelles performances pour les bâtiments ?
2. Faire atteindre le niveau BBC à un bâtiment existant : Principes, méthodologie ; Investir dans la conception ; Investir sur l'enveloppe du bâtiment ; Investir dans les équipements (ventilation, chauffage, ECS...)
3. Complémentarité des options de base
4. Focus sur le fonctionnement hygrométrique du mur ancien
5. Lorsque l'on ne peut isoler les murs ? Les sols ?
6. Les questionnements en suspens; les pistes non encore exploitées

OBJECTIFS DE FORMATION

- > **Réaliser la contribution de l'isolation** sur le fonctionnement d'un bâtiment (performance, inertie, confort d'été...)
- > **Savoir choisir un isolant**, particulièrement au regard des problématiques liées à l'humidité
- > Conception, isolation, captage solaire, équipements, comportement... : **Savoir identifier les nombreux leviers d'action pour qu'un bâtiment existant atteigne le niveau BBC**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
- > **Les supports de cours** seront remis aux participants
 - > Taille du groupe : max. 16 personnes

INTERVENANT

Samuel COURGEY, Arcanne – Expert technique Bâtiment et Environnement, cofondateur d'Effinergie et spécialiste de la performance énergétique

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

DUREE & LIEU

2 jours de formation soit 15 heures
Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h00
Lieu : **Ordre des Architectes Grand Est**, 5 rue Hannong 67000 Strasbourg

TARIF & PRISE EN CHARGE

Tarif : 700 € HT (840 € TTC)
Tarif préférentiel : inscription à 2 ou + : 600 € HT (720 € TTC)

Formation prise en charge par les OPCA (FIF-PL, Actaliens, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Par ex. pour les libéraux / gérants / autoentrepreneurs :
Remboursement FIF-PL : 350 € HT par jour (soit 100%)
+ crédit d'impôt formation 74 €

FICHE D'INSCRIPTION

Possibilité de s'inscrire en ligne [en cliquant sur ce lien !](#)

Vous pouvez vous inscrire à nos formations en envoyant cette fiche d'inscription accompagnée du chèque de règlement à l'adresse suivante :

> Par courrier : Scop les 2 rives, 15, avenue du Rhin – 67100 STRASBOURG

> Par mail : helene.ludmann@scop-les2rives.eu

Et pour toute demande d'information complémentaire : Hélène LUDMANN, +33 6 61 87 36 63

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69

SIRET : 539 062 117 00012 / code APE : 8559A

STRUCTURE : _____

Adresse _____ CP _____ Ville _____

Nom de l'OPCA _____

EMPLOYEUR : NOM _____ Prénom _____

Fonction _____

STAGIAIRE :

NOM _____ Prénom _____

Fonction _____ Adresse e-mail _____

N° tél. _____ N° port. _____

Je souhaite m'inscrire à la formation _____

Date : _____ Lieu : _____ Tarif TTC : _____ (ancien.ne stagiaire, le préciser)

Je m'inscris avec un.e autre stagiaire : _____ (nom et prénom)

Je bénéficie d'une réduction en tant qu'ancien.ne stagiaire QEB/DDQE

Fait à _____ **Le** _____ **Signature**

Nous prendrons contact pour l'établissement de la convention de formation dès réception de cette fiche / remplissage du formulaire en ligne

Les formations de la Scop les 2 rives sont prises en charge par les OPCA.

[Le détail des montants est téléchargeable ici](#)

Quel est mon OPCA ?

Architecte, paysagiste, BET, économiste... en libéral, gérant.e non salarié.e ou autoentrepreneur : FIF PL

Architecte, paysagiste, BET, économiste... gérant.e salarié.e : ACTALIANS

Chef d'entreprise artisanale : FAFCEA

Salarié.e d'agence d'architecture : ACTALIANS

Salarié.e de bureau d'étude (thermique, économie...) et d'agence de paysage : FAFIEC

Salarié.e du bâtiment (dont CAE) : CONSTRUCTYS

Salarié.e de CAUE, centres de ressources, bailleurs, associations... : UNIFORMATION

& pour les libéraux et gérant.es non salarié.es : **crédit d'impôt** formation mobilisable

